AVENANT n° 1 au Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de communes Plaines et Monts de France du 22 novembre 2018

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20190926-lmc100000019370-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 02/10/2019
Réception Préfet : 02/10/2019
Publication RAAD : 02/10/2019

ENTRE,

- Le Département de Seine-et-Marne représenté par so
exécution de la délibération de la Séance départementale du 26 septer

- ci-après dénommé « **le Département** »,

D'UNE PART

ET,

La Communauté de communes Plaines et Monts de France, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée communautaire du 24 juin 2019,

La Commune d'Annet-sur-Marne, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 12 septembre 2018,

la Commune d'Oissery, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 3 juin 2019,

la Commune de Saint-Pathus, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 25 juin 2019,

la Commune de Villevaudé, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 4 avril 2018,

D'AUTRE PART

IL A D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT

Le CID de la Communauté de communes Plaines et Monts de France a été signé le 22 novembre 2018. Le montant total de l'enveloppe s'élève à 1 202 172 € pour les 3 années du contrat. Le programme initial des actions est annexé au contrat cadre.

Conformément à l'article 2.11 du règlement du CID, la programmation des actions peut être modifiée à tout moment, à enveloppe constante et par voie d'avenant.

La CC Plaines et Monts de France et les Communes d'Oissery et de Saint-Pathus, signataires du contrat souhaitent apporter des modifications au programme d'actions.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier le programme d'actions du CID de la Communauté de communes Plaines et Monts de France tel qu'il a été annexé au contrat cadre signé le 22 novembre 2018.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS MODIFIEES

L'annexe 1 du contrat cadre de la CC Plaines et Monts de France, relative au programme d'actions, est modifiée et se trouve en annexe 1 du présent avenant.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS NON MODIFIEES

Les dispositions du contrat cadre initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à la date de sa signature par les parties contractantes.

SIGNATURES

Fait en 6 exemplaires originaux

Fait à Melun, le

Pour le Département de Seine-et-Marne,
Le Président

Patrick SEPTIERS

Fait à Dammartin-en-Goële, le

Pour la Communauté de communes
Plaines et Monts de France
Le Président

Jean-Louis DURAND

Fait à Annet-sur-Marne, le

Pour la commune d'Annet-sur-Marne,
Le Maire

Christian MARCHANDEAU

Fait à Oissery, le

Pour la commune d'Oissery
Le Maire

Jean-Louis CHAUVET

Fait à Saint-Pathus, le

Pour la commune de Saint-Pathus
Le Maire

Jean-Benoît PINTURIER

Fait à Villevaudé, le

Pour la commune de Villevaudé
Le Maire

Pascal PIAN

Contrat Intercommunal de Développement (CID)
de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Montant total de l'enveloppe	*1 202 172,00 €*
Part CC (60 %)	*721 303,00 €*
Part Communes (40 %)	*480 869,00 €*

Intitulé du projet	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Subvention départementale
Programmation CC			
Création de 2 micro-crèches	2018-2019	2 342 239,00 €	**721 303,00 €**
Création d'un centre de santé intercommunal et d'annexes médicales	2019-2020	275 000,00 €	
~~Réalisation d'un centre technique communautaire~~	~~2018-2019~~	~~1 750 000,00 €~~	
TOTAL Communauté de Communes		**2 617 239,00 €**	
Programmation commune d'Annet-sur-Marne			
Réhabilitation du gymnase communal	2018	581 780,02 €	**120 217,25 €**
TOTAL Commune d'Annet-sur-Marne		**581 780,02 €**	
Programmation commune de Oissery			
~~Aménagement de sécurité de piste cyclable et cheminement piéton d'accès au collège "Jean des Barres"~~	~~2018~~	~~115 879,72 €~~	**0,00 €**
Aménagement intérieur du nouvel ALSH	2019	152 374,89 €	**59 746,05 €**
Réfection d'une allée piétonne et plateforme de jeux pour enfants dans le parc de jeux "Les Petits Ragondins"	2018	47 546,00 €	**19 018,60 €**
Installation de caméras de vidéo surveillance	2019	103 631,50 €	**41 452,60 €**
TOTAL Commune de Oissery		**303 552,39 €**	
Programmation commune de Saint-Pathus			
~~Aménagement et équipement de la salle de spectacle du pôle culturel~~	~~2018~~	~~300 000,00 €~~	**0,00 €**
Travaux d'aménagement et d'extension de la cantine Vivaldi	2019	460 000,00 €	**100 000,00 €**
Installation d'éclairage sur des terrains de foot	2020	79 974,00 €	**20 217,25 €**
TOTAL Commune Saint-Pathus		**539 974,00 €**	
Programmation commune de Villevaudé			
Réhabilitation et extension du centre sportif et associatif	2018-2019	1 200 000,00 €	**120 217,25 €**
TOTAL Commune de Villevaudé		**1 200 000,00 €**	
		TOTAL Communes	**480 869,00 €**
		TOTAL GENERAL CID	***1 202 172,00 €***